

Les documents indispensables pour votre arrivée en France

Tous ces documents seront indispensables pour effectuer vos démarches administratives en France et notamment pour : l'inscription à l'université, la demande de carte de séjour, la demande d'aide au logement auprès de la CAF, etc.

2 points importants :

- Tous les justificatifs doivent être traduits en Français par un traducteur habilité et légalisé
- Il est préférable de toujours garder au moins une photocopie de chaque document et de conserver les originaux

Pour les boursiers

- ❖ Du gouvernement français, une lettre de présentation du service culturel de l'Ambassade de France de votre pays d'origine
- ❖ De votre gouvernement, une attestation de bourse

Liens utiles :

[FRANCE DIPLOMATIE](#)
[CAMPUS FRANCE](#)
[SERVICE PUBLIC](#)
[CNOUS](#)
[CROUS LORRAINE](#)

Les documents de base

- ❖ Passeport en cours de validité contenant votre **visa D « Étudiant »**, « **Stagiaire** », « **Mineur scolarisé** », « **Visiteur** » ou **visa C « Concours »** et, si vous êtes concerné, formulaire de **Demande d'Attestation OFII**.
Et, si vous êtes **ressortissant de l'Union Européenne**, passeport ou Carte d'Identité Nationale en cours de validité
- ❖ Tous les justificatifs en **Français** suivants : acte de naissance (ceux des membres de votre famille s'ils viennent en France, ou livret de famille), acte de mariage ou livret de famille si vous êtes marié, carnet de santé et de vaccinations.
Et, si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne : carte européenne d'assurance maladie en cours de validité

Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur

- ❖ Autorisation d'inscription ou admission préalable délivrée par l'établissement d'enseignement supérieur en France, après la procédure CEF (Espace Campus France), Erasmus ou un autre programme d'échange
- ❖ Originaux et copies, traduites en Français et légalisées, de vos diplômes de l'enseignement secondaire ou supérieur
- ❖ Relevé détaillé des matières étudiées et des notes obtenues dans l'enseignement supérieur, et selon la discipline, un projet détaillé de recherche à joindre obligatoirement à tout dossier de candidature à une admission en Master

Conduire en France

Si vous souhaitez conduire en France :

- ❖ Permis de conduire valide qui vous permettra de conduire pendant la durée de vos études en France et une année après, ou un permis de conduire international

Si vous importez un véhicule :

- ❖ Carte grise ou titre de propriété du véhicule
- ❖ Carte verte d'assurance internationale

Pour toute information supplémentaire avant votre départ, contactez le service culturel de l'Ambassade ou du Consulat de France de votre pays d'origine

A votre arrivée :

Accueil International – Direction des Relations Internationales et Européennes de l'Université de Lorraine

Nancy :

91 avenue de la Libération, BP 54504, 54001 NANCY CEDEX

☎ +33 (0) 3 72 74 05 04

drie-accueil-nancy-contact@univ-lorraine.fr

Metz :

Maison Alfred Grosser

Île du Saulcy, BP 80794, 57012 METZ CEDEX 01

☎ +33 (0) 3 72 74 05 14

drie-accueil-metz-contact@univ-lorraine.fr